

Communiqué de presse



Proximus : Les syndicats rendront visite au ministre Peeters le 29/01 | 1.500 emplois sur la sellette

Mardi 29 janvier, le SETCa, la CNE, la LBC-NVK et la CGSLB seront reçus au cabinet du ministre de l'Emploi Kris Peeters et seront accompagnés de quelques dizaines de militants. Le front commun syndical dénonce les plans de Proximus, qui visent à revoir les contrats avec les call centers externes. Proximus a annoncé qu'elle demandait aux call centers externes d'offrir des services moins chers en déplaçant leurs activités vers l'étranger. Un peu plus de 1.500 collaborateurs externes travaillent à ce jour directement pour Proximus. Une grande partie d'entre eux sont occupés dans les liens d'un contrat temporaire ou d'intérim. Les syndicats veulent que Proximus et les autorités belges prennent leurs responsabilités envers les sous-traitants et quant au maintien des emplois en Belgique.

Dumping social sous l'œil approbateur des autorités belges ?

Il est apparu clairement la semaine passée que la restructuration de Proximus aurait également des retombées sur les collaborateurs des call centers externes tels que Mifratel, Ikanbi, IPG, B-connected, Call Excell et d'autres centres d'appel plus petits. La CEO de Proximus, Dominique Leroy, a en effet fait savoir dans une communication interne que l'entreprise reverrait les contrats avec les call centers externes :

« Nous souhaitons réduire nos coûts auprès de nos partenaires externes et demanderons entre autres à nos centres d'appels externes d'évoluer vers d'autres modèles opérationnels économiquement efficaces via le nearshoring et l'offshoring. »

Proximus demande explicitement à ses sous-traitants de déplacer leurs activités de centres d'appel vers des pays où les salaires sont plus bas pour réaliser ainsi des économies. Le nearshoring et l'offshoring sont toutefois plus fréquents dans le secteur. Il s'agit d'une forme de dumping social contre laquelle les syndicats luttent depuis des années. C'est d'autant plus parlant qu'une entreprise dont l'État belge est actionnaire principal avec 53% s'y livre. Comment faire rimer cette attitude avec « jobs, jobs, jobs » ?

De plus, ce secteur est quoi qu'il en soit déjà largement mis sous pression par les donneurs d'ordre exigeants, qui en demandent toujours plus pour un prix toujours plus serré. Cela a un impact important sur les conditions de travail et de rémunération (voir dossier de presse). Ainsi, une grande partie des collaborateurs des call centers externes travaillant pour Proximus sont occupés dans les liens d'un contrat temporaire ou d'intérim et sont donc particulièrement vulnérables.

Entretien avec le ministre Peeters

Les syndicats ont dès lors interpellé le ministre Peeters. Proximus et l'État belge ont une responsabilité envers les sous-traitants et quant au maintien des emplois en Belgique. Notre position est claire. Il est impensable qu'une entreprise dont l'État belge détient 53% se livre aussi facilement à du dumping social. Des licenciements secs dans les call centers externes sont également inacceptables.

Il nous semble évident que le plan de Proximus a également été inspiré par l'arrivée d'un éventuel concurrent supplémentaire. La direction veut à tout prix réduire les coûts (en matière de personnel) dans cette perspective.

Informations pratiques concernant l'entretien avec le ministre Peeters

Quand ? Mardi 29 janvier 2019. Rendez-vous avec le ministre Peeters à 9h00.

Où ? Cabinet du ministre Peeters, rue Ducale 61 à 1000 Bruxelles (accessible à pied depuis Bruxelles-Central).

Plus d'info

- *Dossier de presse : Proximus et les call centers externes (avec chiffres concernant les centres d'appel concernés).*

Contacts presse

- **Jean-Pierre Boninsegna (FR)** Secrétaire fédéral SETCa
+32 475 71 96 68
JPBoninsegna@setca-fgtb.be
- **Erwin De Deyn (NL)** Président SETCa
+32 475 27 31 33
EDDeyn@bbtk-abvv.be
- **Claude Lambrechts (FR)** Secrétaire Nationale CNE
+32 478 48 76 62
Claude.Lambrechts@acv-csc.be
- **Thibaut Montjardin (FR)** Responsable Sectoriel National CGSLB
+32 476 94 46 66
thibaut.montjardin@aclvb.be
- **Thomas Vanbiervliet (NL)** Bestendig secretaris ACLVB
+32 476 94 64 56
Thomas.vanbiervliet@aclvb.be
- **Robert Veekman (NL)** Vakbondsverantwoordelijke LBC-NVK
+32 476 25 00 79
Robert.Veekman@acv-csc.be